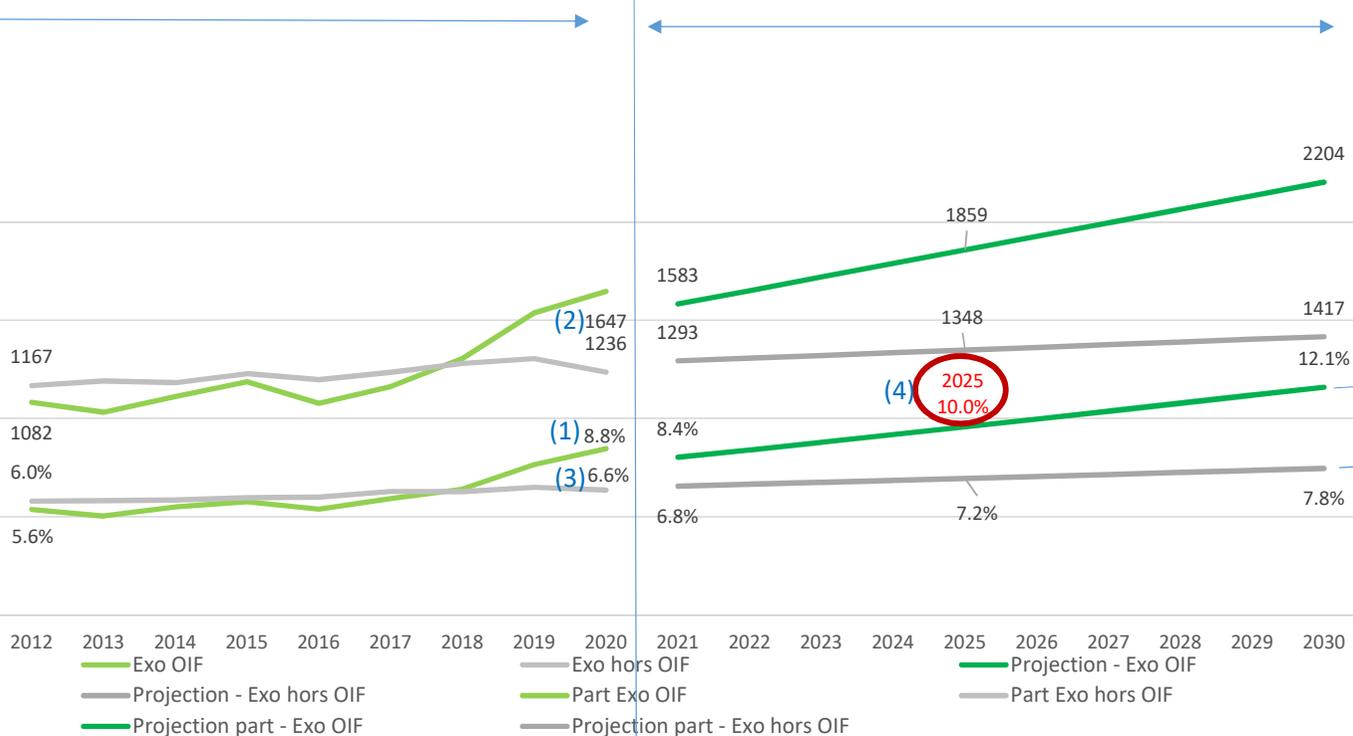


Simulation du taux d'étudiants extracommunautaires exonérés selon le groupe de nationalités (pays de l'OIF ou hors OIF)

Taux d'exonération: Nb d'étudiants extracommunautaires exonérés / Population Etudiante de référence

2012-2020: estimation du taux d'exonération passé ^(a)

2021-2030: projection du taux d'exonération futur



Exemple de lecture: en 2020, les étudiants exonérés ayant la nationalité d'un des pays de l'OIF, représentaient 8,8% des étudiants de la population de référence (1) soit 1647 étudiants (2). Les étudiants exonérés hors OIF, comptaient eux pour 6,6% en 2020. (3) (Soit un taux d'exonération global de 15,4%^(a)). Si les tendances moyennes se poursuivent et que l'on exonère uniquement des étudiants de l'OIF, le taux d'exonération devrait dépasser les 10% dès 2025 (4)

Courbes vertes: pays de l'OIF
(en nb et en %)

Courbes grises: pays hors OIF
(en nb et en %)

Population de référence: Etudiants inscrits en formation initiale et non boursiers

Etudiants exonéré: Etudiant extracommunautaire, inscrit dans un diplôme national et ne remplissant aucun critère (réfugiés, doctorat, cpge, convention, échange...) permettant de ne pas être soumis à la limite des 10%

^(a) A partir de critères identifiables dans APOGEE. Pour la projection, les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur pour la première fois avant 2019/2020 sont considéré comme exonérés s'ils ne remplissent pas un autre critère